

## Amitraz (12.5%) Formulation

Version 6.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 1829145-00021      Date de dernière parution: 12/06/2025  
Date de la première parution: 07/11/2017

---

### SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Amitraz (12.5%) Formulation  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Merck & Co., Inc  
Adresse : 37 McCarville Street  
Charlottetown, PE C1E 2A7  
Téléphone : +1-908-740-4000  
Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-908-423-6000  
Adresse de courrier électronique : EHSDATASTEWARD@merck.com

#### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : produit vétérinaire  
Restrictions d'utilisation : Sans objet

---

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4  
Irritation oculaire : Catégorie 2A  
Toxicité pour la reproduction : Catégorie 1B  
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique : Catégorie 3  
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée : Catégorie 1 (Reins, Coeur, Tractus gastro-intestinal, Ganglions lymphatiques)  
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée : Catégorie 2 (Foie, Système nerveux central)  
Risque d'aspiration : Catégorie 1

#### Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Amitraz (12.5%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/06/2025
6.0	05/09/2026	1829145-00021	Date de la première parution: 07/11/2017

---

Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.  
H360F Peut nuire à la fertilité.  
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Reins, Coeur, Tractus gastro-intestinal, Ganglions lymphatiques) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Foie, Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**  
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.  
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.  
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

### **Intervention:**

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.  
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un médecin en cas de malaise.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.  
P331 Ne PAS faire vomir.  
P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

### **Entreposage:**

P405 Garder sous clef.

### **Élimination:**

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### **Autres dangers**

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Amitraz (12.5%) Formulation

Version 6.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 1829145-00021      Date de dernière parution: 12/06/2025  
Date de la première parution: 07/11/2017

### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

#### Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	N° CAS/ID unique	Concentration (% w/w)	Secret commercial
Hydrocarbures aromatiques en C10, <1% naphthalène	Solvant naphtha (pétroleum), heavy arom.	64742-94-5*	>= 60 - <= 80	TSC
4-Nonylphénol, ramifié, éthoxylé	α-(4-Nonylphényl)-ω-hydroxy-poly(oxyéthane-1,2-diyl) ramifié	127087-87-0*	>= 10 - <= 30	TSC
amitraze (ISO)	Donnée non disponible	33089-61-1*	>= 7 - <= 13	TSC
Bis(2,6-diisopropylphényl)carbodiimide	Benzénamine, N,N'-méthanetetraylbis[2,6-bis(1-méthyléthyl)-	2162-74-5*	>= 0.5 - <= 1.5	TSC

\* Indique que l'identificateur est un numéro CAS.

TSC- la concentration réelle ou la plage de concentration est retenue à titre de secret commercial

#### Numéros CAS alternatifs pour certaines régions

Nom Chimique	Numéro(s) CAS alternatif(s)
4-Nonylphénol, ramifié, éthoxylé	68412-54-4

### SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.  
Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau.  
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.  
Faire appel à une assistance médicale.  
Laver les vêtements avant de les réutiliser.  
Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.  
Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire.  
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.  
En cas de vomissement, la personne doit se pencher en avant.  
Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Amitraz (12.5%) Formulation

Version 6.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 1829145-00021      Date de dernière parution: 12/06/2025  
Date de la première parution: 07/11/2017

---

- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Nocif en cas d'ingestion.  
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Peut provoquer somnolence ou des vertiges.  
Peut nuire à la fertilité.  
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
Un contact prolongé ou répété peut dessécher la peau et provoquer de l'irritation.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).
- || Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.
- 

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée  
Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique d'extinction
- Moyens d'extinction inadéquats : Inconnu.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone  
Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)
- Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.  
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.  
Évacuer la zone.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.  
Utiliser un équipement de protection personnelle.
- 

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle.  
Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.  
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est
-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Amitraz (12.5%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/06/2025
6.0	05/09/2026	1829145-00021	Date de la première parution: 07/11/2017

---

possible sans danger.  
Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile).  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.  
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Absorber avec un absorbant inerte.  
Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.  
Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

---

### SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements.  
Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.  
Ne pas avaler.  
Ne pas laisser pénétrer dans les yeux.  
Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.  
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.

Conditions de stockage sûres : Garder dans des contenants proprement étiquetés.  
Garder sous clef.  
Garder hermétiquement fermé.  
Garder dans un endroit frais et bien aéré.  
Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.

Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :  
Oxydants forts  
Substances et mélanges auto-réactifs  
Peroxydes organiques  
Produits explosifs

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Amitraz (12.5%) Formulation

Version 6.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 1829145-00021      Date de dernière parution: 12/06/2025  
Date de la première parution: 07/11/2017

Gaz

### SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Hydrocarbures aromatiques en C10, <1% naphthalène	64742-94-5	TWA (Brouillard)	5 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		STEL (Brouillard)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA (Brouillard)	1 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		VEMP (brouillards - la poussière inhalable)	5 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA (Fraction inhalable)	5 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH
amitraze (ISO)	33089-61-1	TWA	10 µg/m <sup>3</sup> (OEB 3)	Interne
		limite d'essuyage	1250 µg/100 cm <sup>2</sup>	Interne

**Mesures d'ordre technique** : Utiliser des contrôles de génie et des technologies de fabrication appropriés pour contrôler les concentrations dans l'air (par ex., des connexions rapides anti-gouttes). Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et l'environnement. Les technologies de confinement appropriées pour contrôler les composés doivent contrôler à la source et empêcher la migration du composé à des zones non-contrôlées (par ex., des dispositifs de confinement ouverts). Minimiser l'ouverture et la manipulation.

#### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.

Filtre de type : Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques

Protection des mains

Matériau : Gants résistants aux produits chimiques

Remarques : Penser à doubler les gants.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Amitraz (12.5%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/06/2025
6.0	05/09/2026	1829145-00021	Date de la première parution: 07/11/2017

- Protection des yeux : Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou lunettes protectrices.  
Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut porter des lunettes appropriées.  
Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec des poussières, brumes ou aérosols.
- Protection de la peau et du corps : Uniforme de travail ou sarreau de laboratoire.  
D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces cutanées.  
Utiliser des techniques de déshabillage appropriées pour enlever des vêtements potentiellement contaminés.
- Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.  
L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de décontamination appropriées, une surveillance de l'hygiène industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de contrôles administratifs.

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : liquide
- Couleur : jaune
- Odeur : caractéristique, aromatique, type hydrocarbure
- Seuil de l'odeur : Donnée non disponible
- pH : Donnée non disponible
- Point de fusion/congélation : Sans objet
- Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition : Donnée non disponible
- Point d'éclair : 106 °C
- Taux d'évaporation : Donnée non disponible
- Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet
- Inflammabilité (liquides) : Sans objet

## Amitraz (12.5%) Formulation

Version 6.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 1829145-00021      Date de dernière parution: 12/06/2025  
Date de la première parution: 07/11/2017

---

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	Donnée non disponible
Solubilité	:	
Solubilité dans l'eau	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité	:	
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.
poids moléculaire	:	Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule	:	
Taille des particules	:	Sans objet

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.
Stabilité chimique	:	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Peut réagir avec les agents oxydants forts.
Conditions à éviter	:	Inconnu.
Produits incompatibles	:	Oxydants
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

## Amitraz (12.5%) Formulation

Version 6.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 1829145-00021      Date de dernière parution: 12/06/2025  
Date de la première parution: 07/11/2017

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation  
Contact avec la peau  
Ingestion  
Contact avec les yeux

#### Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

#### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 1,505 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

#### Composants:

##### Hydrocarbures aromatiques en C10, <1% naphthalène:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 420 de l'OECD  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 4.778 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

##### 4-Nonylphénol, ramifié, éthoxylé:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 300 - 2,000 mg/kg  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg

##### amitraz (ISO):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 400 mg/kg  
DL50 (Souris): > 1,085 mg/kg  
DL50 (Cobaye): > 400 mg/kg

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Amitraz (12.5%) Formulation

Version 6.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 1829145-00021      Date de dernière parution: 12/06/2025  
Date de la première parution: 07/11/2017

---

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 1,600 mg/kg

### **Bis(2,6-diisopropylphényl)carbodiimide:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 300 - 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 423 de l'OECD

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

### **Corrosion et/ou irritation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Hydrocarbures aromatiques en C10, <1% naphtalène:**

Évaluation : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

#### **amitraz (ISO):**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

#### **Bis(2,6-diisopropylphényl)carbodiimide:**

Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

### **Lésion/irritation grave des yeux**

Provoque une sévère irritation des yeux.

### **Composants:**

#### **Hydrocarbures aromatiques en C10, <1% naphtalène:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

#### **4-Nonylphénol, ramifié, éthoxylé:**

Espèce : Lapin  
Résultat : De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours

#### **amitraz (ISO):**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

## Amitraz (12.5%) Formulation

Version 6.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 1829145-00021      Date de dernière parution: 12/06/2025  
Date de la première parution: 07/11/2017

---

### **Bis(2,6-diisopropylphényl)carbodiimide:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux  
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

### **Sensibilisation cutanée ou respiratoire**

#### **Sensibilisation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Sensibilisation des voies respiratoires**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Hydrocarbures aromatiques en C10, <1% naphtalène:**

Type d'essai : Essai de maximisation  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cobaye  
Résultat : négatif  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

#### **4-Nonylphénol, ramifié, éthoxylé:**

Type d'essai : Test patch d'irritation répétés sur l'humain  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Résultat : négatif  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

#### **amitraze (ISO):**

Type d'essai : Essai de maximisation  
Voies d'exposition : Dermale  
Espèce : Cobaye  
Résultat : Pas un sensibilisateur cutané.

### **Bis(2,6-diisopropylphényl)carbodiimide:**

Type d'essai : Essai de maximisation  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cobaye  
Méthode : Directives du test 406 de l'OECD  
Résultat : négatif

### **Mutagénicité de la cellule germinale**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Hydrocarbures aromatiques en C10, <1% naphtalène:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test in vitro d'échange de chromatide sœur dans les cellules de mammifères  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Amitraz (12.5%) Formulation

Version 6.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 1829145-00021      Date de dernière parution: 12/06/2025  
Date de la première parution: 07/11/2017

lares

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Mutagénicité (essai de cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - analyse chromosomique)  
Espèce: Rat  
Voie d'application: inhalation (vapeurs)  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

### 4-Nonylphénol, ramifié, éthoxylé:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Type d'essai: Dommages à l'ADN et réparation, synthèse d'ADN non programmée dans des cellules de mammifères (in vitro)  
Résultat: négatif

### amitraz (ISO):

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Résultat: négatif

Type d'essai: Dommages à l'ADN et réparation, synthèse d'ADN non programmée dans des cellules de mammifères (in vitro)  
Résultat: négatif

### Bis(2,6-diisopropylphényl)carbodiimide:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: Directives du test 473 de l'OECD  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro  
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD  
Résultat: négatif

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Amitraz (12.5%) Formulation

Version 6.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 1829145-00021      Date de dernière parution: 12/06/2025  
Date de la première parution: 07/11/2017

---

### **Cancérogénicité**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Composants:**

#### **4-Nonylphénol, ramifié, éthoxylé:**

Espèce	:	Rat
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	2 années
Résultat	:	négatif
Remarques	:	Selon les données provenant de matières similaires

#### **amitraz (ISO):**

Espèce	:	Rat
Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	2 années
NOAEL	:	> 10.18 Poids corporel mg / kg
Résultat	:	négatif

Espèce	:	Souris
Durée d'exposition	:	2 années
LOAEL	:	2.3 Poids corporel mg / kg
Résultat	:	positif
Organes cibles	:	Foie, Estomac

### **Toxicité pour la reproduction**

Peut nuire à la fertilité.

### **Composants:**

#### **Hydrocarbures aromatiques en C10, <1% naphtalène:**

Effets sur la fertilité	:	Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur trois générations
	:	Espèce: Rat
	:	Voie d'application: inhalation (vapeurs)
	:	Résultat: négatif
	:	Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
Incidences sur le développement fœtal	:	Type d'essai: Développement embryofœtal
	:	Espèce: Rat
	:	Voie d'application: Ingestion
	:	Résultat: négatif
	:	Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

#### **amitraz (ISO):**

Effets sur la fertilité	:	Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur trois générations
	:	Espèce: Rat
	:	Voie d'application: Oral(e)
	:	Fertilité: NOAEL: > 4.8 Poids corporel mg / kg

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Amitraz (12.5%) Formulation

Version 6.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 1829145-00021      Date de dernière parution: 12/06/2025  
Date de la première parution: 07/11/2017

Incidences sur le développement fœtal : Résultat: Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

: Type d'essai: Développement embryofœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
Toxicité pour le développement: NOAEL: 3 Poids corporel mg / kg  
Remarques: Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

Type d'essai: Développement embryofœtal  
Espèce: Lapin  
Voie d'application: Oral(e)  
Toxicité pour le développement: NOAEL: 5 Poids corporel mg / kg  
Résultat: Incidences sur le développement fœtal.

### **Bis(2,6-diisopropylphényl)carbodiimide:**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Test de dépistage de la toxicité sur la reproduction et le développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: Directives du test 421 de l'OECD  
Résultat: positif

Type d'essai: Fertilité  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: positif

Incidence sur le développement fœtal : Type d'essai: Test de dépistage de la toxicité sur la reproduction et le développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: Directives du test 421 de l'OECD  
Résultat: équivoque

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Nette évidence d'effets nocifs la fonction sexuelle et la fertilité, sur la base d'expérimentations effectuées sur des animaux.

### **STOT - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

### **Composants:**

#### **Hydrocarbures aromatiques en C10, <1% naphthalène:**

Évaluation : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

### **STOT - exposition répétée**

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Reins, Coeur, Tractus gastro-intestinal, Ganglions lymphatiques) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

## Amitraz (12.5%) Formulation

Version 6.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 1829145-00021      Date de dernière parution: 12/06/2025  
Date de la première parution: 07/11/2017

---

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Foie, Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### Composants:

#### **amitraz (ISO):**

Organes cibles : Foie, Système nerveux central  
Évaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### **Bis(2,6-diisopropylphényl)carbodiimide:**

Voies d'exposition : Ingestion  
Organes cibles : Reins, Coeur, Tractus gastro-intestinal, Ganglions lymphatiques  
Évaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### **Toxicité à dose répétée**

#### Composants:

#### **Hydrocarbures aromatiques en C10, <1% naphtalène:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 300 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 13 Sem.  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

#### **4-Nonylphénol, ramifié, éthoxylé:**

Espèce : Rat  
LOAEL : > 100 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 90 jours  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

#### **amitraz (ISO):**

Espèce : Souris  
NOAEL : 3 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 90 jours  
Organes cibles : Foie

Espèce : Chien  
NOAEL : 0.25 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 90 jours  
Organes cibles : Système nerveux central, Foie

#### **Bis(2,6-diisopropylphényl)carbodiimide:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 4 mg/kg

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Amitraz (12.5%) Formulation

Version 6.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 1829145-00021      Date de dernière parution: 12/06/2025  
Date de la première parution: 07/11/2017

LOAEL : 16 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 28 jours  
Méthode : Directives du test 407 de l'OECD

### Toxicité par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### Produit:

La substance ou le mélange est reconnu comme présentant des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain ou doit être considéré comme s'il présentait des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain.

### Composants:

#### Hydrocarbures aromatiques en C10, <1% naphtalène:

La substance ou le mélange est reconnu comme présentant des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain ou doit être considéré comme s'il présentait des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain.

### Évaluation de l'exposition humaine

#### Composants:

##### amitraz (ISO):

Ingestion : Organes cibles: Système nerveux central

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

#### Composants:

##### Hydrocarbures aromatiques en C10, <1% naphtalène:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 2 - 5 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 3 - 10 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 1 - 3 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Amitraz (12.5%) Formulation

Version 6.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 1829145-00021      Date de dernière parution: 12/06/2025  
Date de la première parution: 07/11/2017

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

### 4-Nonylphénol, ramifié, éthoxylé:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 0.1 - 1 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): > 0.1 - 1 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 1 - 10 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

EC10 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 1 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Oryzias latipes (médaka)): > 0.1 - 1 mg/l  
Durée d'exposition: 100 jr  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Mysidopsis bahia (Mysis)): > 0.001 - 0.01 mg/l  
Durée d'exposition: 28 jr  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

### amitraz (ISO):

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 0.45 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.035 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 0.04 mg/l  
Durée d'exposition: 91 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0.00148 mg/l

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Amitraz (12.5%) Formulation

Version 6.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 1829145-00021      Date de dernière parution: 12/06/2025  
Date de la première parution: 07/11/2017

	Durée d'exposition: 32 jr
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.0011 mg/l Durée d'exposition: 21 jr
<b>Bis(2,6-diisopropylphényl)carbodiimide:</b>	
Toxicité pour les poissons	: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 0.1 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: Directives du test 203 de l'OECD Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202 Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: ErC50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): > 1 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
	: NOEC (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): > 1 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les microorganismes	: CE50: > 1,000 mg/l Durée d'exposition: 3 h Méthode: OCDE Ligne directrice 209

### **Persistance et dégradabilité**

#### **Composants:**

##### **Hydrocarbures aromatiques en C10, <1% naphthalène:**

Biodégradabilité	: Résultat: Difficilement biodégradable. Biodégradation: 49.56 % Durée d'exposition: 28 jr Méthode: Directives du test 301F de l'OECD
------------------	--

##### **4-Nonylphénol, ramifié, éthoxylé:**

Biodégradabilité	: Résultat: Difficilement biodégradable. Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
------------------	---

##### **Bis(2,6-diisopropylphényl)carbodiimide:**

Biodégradabilité	: Résultat: Difficilement biodégradable. Biodégradation: 3 % Durée d'exposition: 28 jr Méthode: Directive d'essais 301B de l'OCDE
------------------	--

## Amitraz (12.5%) Formulation

Version 6.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 1829145-00021      Date de dernière parution: 12/06/2025  
Date de la première parution: 07/11/2017

---

### Potentiel bioaccumulatif

#### Composants:

##### 4-Nonylphénol, ramifié, éthoxylé:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: < 4

##### amitraze (ISO):

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)  
Coefficient de bioconcentration (BCF): 1,333

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 5.5

##### Bis(2,6-diisopropylphényl)carbodiimide:

Bioaccumulation : Coefficient de bioconcentration (BCF): > 500

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: > 6.2

### Mobilité dans le sol

#### Composants:

##### amitraze (ISO):

Répartition entre les compartiments environnementaux : log Koc: 3.3

### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

### Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

---

## SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes d'élimination

- Déchets de résidus : Ne pas rejeter les déchets à l'égout.  
Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.
- Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.  
Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.
- 

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Réglementations internationales

#### UNRTDG

No. UN : UN 3082  
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.  
(amitraz (ISO))

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Amitraz (12.5%) Formulation

Version 6.0      Date de révision: 05/09/2026      Numéro de la FDS: 1829145-00021      Date de dernière parution: 12/06/2025  
Date de la première parution: 07/11/2017

Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
Dangereux pour l'environnement : oui

### IATA-DGR

UN/ID No. : UN 3082  
Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (amitraz (ISO))

Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Miscellaneous  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964  
Dangereux pour l'environnement : oui

### Code IMDG

No. UN : UN 3082  
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (amitraz (ISO))

Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
EmS Code : F-A, S-F  
Polluant marin : oui

### Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### Réglementation nationale

#### TDG

No. UN : UN 3082  
Nom d'expédition : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (amitraze (ISO))

Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
Code ERG : 171  
Polluant marin : oui(amitraze (ISO))

### Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

## SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Amitraz (12.5%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/06/2025
6.0	05/09/2026	1829145-00021	Date de la première parution: 07/11/2017

AICS : non établi(e)  
CA. DSL : non établi(e)  
CN IECSC : non établi(e)

### Liste canadiennes

Aucune substance n'est soumise aux conditions ministérielles de l'article 84 de la LCPE.

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

### Texte complet d'autres abréviations

ACGIH : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)  
CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)  
CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique  
CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air  
ACGIH / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h  
CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures  
CA AB OEL / STEL : Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes  
CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h  
CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemand de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; MERCOSUR - L'accord pour la facilitation du transport des marchandises dangereuses; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Amitraz (12.5%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12/06/2025
6.0	05/09/2026	1829145-00021	Date de la première parution: 07/11/2017

---

- (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 05/09/2026  
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les éléments au niveau desquels des changements ont été effectués à la version précédente sont surlignés dans le corps de ce document par deux lignes verticales.

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F